

Procès Verbal de l'Assemblée Générale de l'APPEL Saint-Pierre et Miquelon

Les membres de l'Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre (APEL) de Saint-Pierre et Miquelon se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire le 7 décembre 2017, au collège Saint-Christophe, sur convocation de ses membres, 15 jours plutôt.

19 parents sont présents ou représentés.

Les directeurs d'école, Edith Divet de l'école Sainte-Odile, Samuel Detcheverry de l'école Sainte-Croisine et Georges Cambray du collège Saint-Christophe ont répondu à l'invitation par leur présence.

Rappel de l'ordre du jour :

- * Mot d'accueil des chefs d'établissements,
- * Mot d'accueil des membres de l'APPEL,
- * Présentation des membres du bureau,
- * Présentation des statuts et vote
- * Cotisation annuelle
- * Évènements à venir et projets
- * Questions diverses

Ouverture de l'Assemblée Générale à 18h40 sur le mot de bienvenue de Caroline Saliou, Présidente de l'APPEL Nationale (présentation vidéo)

Une feuille d'émargement circule.

Monsieur Cambray prend la parole au nom des directeurs d'école, accueille et félicite la création de l'APPEL et mentionne l'envie de travailler conjointement avec l'association des parents d'élèves.

Les membres remercient les parents présents et précisent que les fonctions de président, de secrétaire et de trésorier, ont été apposées afin de dynamiser le projet.

Les statuts sont lus dans leur intégralité. Nous avons procédé au vote.

7 procurations nous ont été remises.

Les statuts sont adoptés à l'unanimité. Ils seront mis à la disposition de chaque famille.

S'en est suivi l'élection des membres du Conseil d'Administration de l'APPEL de Saint-Pierre et Miquelon.

Se sont présentés :

Lydie Boutier, Zuina Henrion, Elsa Chauvin, Cécile Marest, Jacqueline Trillaud, Berthine Madé, Judith Madé, Frédérique Féval-Marion, Cindy Massat.

Les parents présents ont approuvé et validé la composition du Conseil d'Administration.

Se sont présentées, comme le précise les statuts, pour l'élection du bureau : Zuina Henrion, Frédérique Féval-Marion et Karine Lahiton-vigneau.

Le Conseil d'Administration a approuvé et élu le bureau qui se compose de :
la Présidente : Zuina Henrion
la Secrétaire : Frédérique Féval-Marion
la Trésorière (excusée) : Karine Lahiton-Vigneau

Le Conseil d'administration a proposé à l'assemblée, un montant de cotisation annuelle de 15 euros, qui a été approuvé.

La présidente informe que l'APEL Nationale alloue à l'APEL de Saint-Pierre et Miquelon une subvention de 2000 euros.

Nous visionnons un film sur « la parole aux parents ». L'avis des parents et des enfants sur l'APEL. Un documentaire très intéressant sur l'accompagnement de l'association auprès des parents et élèves.

Les propositions ci-dessous sont approuvées par l'assemblée :

- * L'APEL tiendra un stand au marché de Noël aux côtés de l'école Sainte-Croisine le 15 décembre. La contribution des parents est sollicitée,
- * Un forum des métiers sera mis en place durant l'année 2018.
- * Un site internet pour l'APEL de Saint-Pierre et Miquelon sera créé.
- * D'autres projets seront soumis à réflexion, comme (postérieur à l'Assemblée Générale) « Faire des sciences c'est passionnant » prévu pour le mois de mars par les APELS et qui peut être mené en lien avec les chefs d'établissements.

Il a été convenu que le procès verbal de cet Assemblée Générale sera distribué par mail et par courrier, à chaque famille, avec des documents d'informations sur les activités de l'APEL.

Nous rappelons aux parents que nous sommes là pour accompagner les enfants conjointement avec les enseignants parce que nos/vos enfants ont besoin de vous aussi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h05.

Nous nous retrouvons tous, autour d'un verre de bienvenue et de fin de séance.

La présidente
Zuina Henrion

La secrétaire
Frédérique Féval-Marion